

La communauté des services de garde à l'enfance se mobilise

L'ÉTUDE
SECTORIELLE :

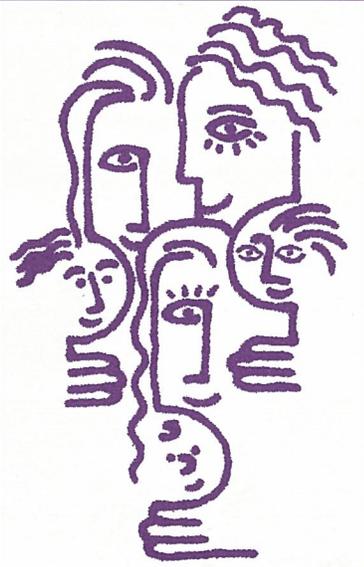
MISE
À JOUR

Intriguées? Cette première publication de L'Étude sectorielle : mise à jour vous éclairera en plus de vous informer sur les événements qui sont survenus depuis la parution, en mai 1998, du rapport Le secteur de garde à l'enfance. Vous pourrez prendre connaissance des réactions de l'ensemble de la communauté face à l'étude portant sur le secteur des services de garde à l'enfance, dans laquelle on rendait compte de la situation des intervenantes en services de garde en milieu familial réglementés, en centres de la petite enfance reconnus, de celles qui travaillent dans le cadre de programmes s'adressant à la clientèle d'âge scolaire, des travailleuses dans les centres de la petite enfance, des intervenantes offrant des services de garde non réglementés à leur domicile ou au domicile de l'enfant, ainsi que des interve-

nantes œuvrant dans d'autres établissements offrant des services de garde à l'enfance. Si vous n'avez pas encore entendu parler de cette étude, vous pourrez alors en prendre connaissance. Vous pourrez aussi connaître les personnes responsables du suivi à donner à cette étude. Elles font partie du Comité de transition en matière de développement des ressources humaines du secteur des services de la garde à l'enfance, un groupe de travail de 11 personnes ayant pour mandat d'examiner la possibilité de former un comité sectoriel en vue d'actualiser les recommandations du rapport Le secteur de garde à l'enfance. Mais surtout vous y trouverez une proposition élaborée par le comité visant à fournir une plus grande visibilité aux enjeux auxquels se trouvent confrontées les intervenantes en services de garde.

Décembre 1999

**Bulletin du groupe de travail sur
l'étude concernant le secteur des
services de garde à l'enfance**



Le secteur
de la garde
à l'enfance

Une voix collective qui porte

Quelle est la façon la plus efficace de s'assurer que les recommandations contenues dans *Le secteur de la garde à l'enfance* soient mises en place? Le Comité de transition propose la création d'une Table ronde en matière de ressources humaines pour le secteur des services de garde à l'enfance, laquelle sera officiellement constituée lors d'un symposium national au printemps de l'an 2000. Nous tenterons ci-dessous de répondre à certaines questions que vous vous posez certainement au sujet de cette Table ronde. Permettez-nous d'ajouter que nous sommes bien loin de posséder maintenant toutes les réponses puisque l'idée même de cette Table ronde et de ses particularités évolue encore.

Qu'est-ce que la Table ronde et pourquoi est-elle nécessaire?

La mise en place d'une Table ronde constitue un lieu officiel regroupant des représentantes d'organismes et des individus issus des différentes composantes du secteur des services de garde à l'enfance. La Table ronde se veut une structure souple qui évoluera selon la conjoncture et les nouveaux besoins et qui ne recrutera pas de membres. En ce sens, il ne s'agit pas d'un nouvel organisme, mais plutôt d'un regroupement ou d'un forum de discussions permanent.

Il n'existe actuellement aucune organisation capable de fournir un cadre pan canadien pour l'ensemble des enjeux en matière de développement des ressources humaines dans le secteur des services de garde à l'enfance. Lors des consultations dans le cadre de l'étude sectorielle, la création d'un tel regroupement sectoriel reçut un appui substantiel de la part du secteur des services de garde à l'enfance et du gouvernement.

Une étude qui fait ressortir les enjeux auxquels les intervenantes sont confrontées

Le secteur de garde à l'enfance : de la reconnaissance à la rémunération de sa main-d'oeuvre est un rapport innovateur, dévoilé en mai 1998, portant sur les défis auxquels sont confrontées plus de 300 000 personnes, en très grande majorité des femmes, qui ont à prodiguer des services de garde à l'enfance au Canada.

Unique en son genre

L'étude *Le secteur de la garde à l'enfance* est bien différente des autres. Elle présente les services de garde à l'enfance du point de vue de l'intervenante, se préoccupant presque exclusivement du développement des ressources humaines et de la problématique de la formation à laquelle elle se trouve confrontée. Elle intègre tous les différents types de service de garde à l'enfance — les services de garde en milieu familial réglementés, les centres de la petite enfance reconnus, les programmes s'adressant à la clientèle d'âge scolaire, les garderies tout comme les services de garde non réglementés au domicile de l'intervenante ou au domicile de l'enfant — et porte un regard sur l'ensemble du secteur. La procédure d'enquête a permis à des intervenantes clés évoluant en service de garde à l'enfance de s'exprimer face aux enjeux liés au développement des ressources humaines.

Publié par:

Comité d'organisation en matière de ressources humaines du secteur des services de garde à l'enfance
a/s 383 Parkdale Avenue
Ottawa, Ontario K1Y 4R4

Texte et coordination: Bozica Costigliola

Traduction: Diane Brouard

Révision: Louise Bourgon

Conception graphique:
Apercom

Impression: les travailleurs syndiqués de Impart Litho

Distribution: DocuLink

International
Dépôt légal BNC-BNQ 1999
Décembre 1999

Elle a aussi offert aux différentes composantes du secteur des services de garde à l'enfance une occasion sans précédent de se rassembler et de développer des liens plus solides.

De plus, l'étude démontre que, malgré leur rôle essentiel en ce qui a trait au sain développement d'un enfant, ces intervenantes reçoivent un faible salaire et jouissent de peu d'avantages sociaux, ont un accès limité à l'éducation et à la formation dont elles ont besoin pour bien faire leur travail et sont peu reconnues pour leur importante contribution. Le rapport a aussi mis en lumière l'insuffisance chronique de financement et l'absence de politique so-

ciale cohérente du côté du secteur des services de garde à l'enfance. Finalement, il conclut que des actions sont nécessaires dans tous ces domaines afin d'assurer des services de garde à l'enfance de qualité.

Cette étude, subventionnée par DRHC, fut entreprise par un comité de travail regroupant des représentants d'organismes rattachés aux services de garde, à des associations professionnelles, aux organisations syndicales, à des groupes de pression et à des établissements d'enseignement post-secondaire, des représentants gouvernementaux, des chercheurs, ainsi que des représentants des programmes de soutien et de financement.

Le secteur de garde à l'enfance recommande que les organismes œuvrant au niveau des services de garde à l'enfance examinent les façons de travailler en étroite collaboration en vue d'apporter un appui aux intervenantes dans tous les aspects de leur travail et fassent pression pour obtenir du financement et provoquer des changements de politique dans le secteur des services de garde à l'enfance.

Le rapport interpelle aussi les gouvernements fédéral et provinciaux pour qu'ils assument un rôle de chef de file en proposant les réformes nécessaires pour répondre aux besoins des enfants, des familles et des soutiens de famille.

Le Comité de transition en matière de ressources humaines du secteur des services de garde à l'enfance

Beaucoup de rapports aboutissent sur les tablettes malgré leur qualité. Mais pas celui-là! Dès le départ, le comité d'organisation de l'étude sectorielle, formé de 35 membres, se montra intransigeant sur la nécessité d'effectuer un suivi afin de dégager des stratégies aptes à faire progresser les recommandations du rapport. Ce fut la naissance du Comité de transition dont les membres furent nommés par le comité de travail avant sa dissolution. La tâche du comité de transition consistait à donner un suivi aux recommandations de l'étude sectorielle en vue d'explorer la création d'un conseil sectoriel sur les services de garde à l'enfance.

Les membres du comité de transition proviennent de partout au Canada. Leur expérience en services de

garde à l'enfance reflète bien l'ensemble du milieu. Ils représentent les services de garde en installation et en milieu familial, les organismes de services de garde à l'enfance, le milieu syndical, les établissements de formation et le gouvernement. Il s'agit de:

Sandra Beckman

Jamie Kass

Maryann Bird

Joanne Morris

Louise Bourgon

Mab Oloman

Gyda Chud

(coordonnatrice)

Marg Rodrigues

Lee Dunster

Laurel Rothman

Kathleen Flanagan Rochon

(Sandra Beckman remplace maintenant Dianne Bascombe et Maryann Bird remplace Wendy Atkin)

Quel est le rôle de la Table ronde?

Le rôle de la Table ronde serait de mettre de l'avant les recommandations de l'étude *Le secteur de la garde à l'enfance* et de se pencher sur toutes nouvelles questions jugées prioritaires.

La Table ronde veillerait à promouvoir le travail de collaboration à l'intérieur même tout comme au-delà du secteur des services de garde à l'enfance.

La Table ronde renforcerait la capacité à faire face aux enjeux en matière de développement des ressources humaines en s'appuyant sur l'expérience accumulée et l'expertise des différents acteurs dans le secteur. Elle pourrait notamment :

- Identifier les points d'intérêt et les objectifs communs;
- Initier, encourager et renforcer les échanges entre les différentes com-

posantes du secteur;

- Élaborer des plans d'action et développer des activités favorisant une plus grande cohésion du secteur;
- Identifier les besoins et les nouvelles tendances et étudier leur impact et leurs conséquences sur l'organisation du travail, sur les salaires et conditions de travail, sur la formation en milieu de travail et la formation continue;
- Initier et appuyer des démarches favorisant la reconnaissance sociale et économique du secteur des services de garde à l'enfance;
- Former des groupes de travail et de consultation pour soutenir la Table ronde et lui fournir des avis sur la mise en œuvre de projets spécifiques et des activités qu'elle entreprendra.

Qui siègerait à la Table ronde?

La Table ronde serait composée dans un premier temps de la façon suivante:

Une représentante déléguée par chacun de deux organismes nationaux de services de garde à l'enfance et par chacune des deux organisations syndicales représentant les intervenantes des services de garde à l'enfance :

- La Fédération canadienne des services de garde à l'enfance (FCSGE)
- L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE)
- Le Congrès du travail du Canada (CTC)
- La Confédération des syndicats nationaux (CSN)

• Une représentante de chacune des composantes suivantes du secteur : les services de garde en institution, les services de garde en milieu familial réglementés, les services de garde en milieu familial non réglementés, les intervenantes au domicile de l'enfant, les services de garde desservant une clientèle d'âge scolaire, chercheurs, formateurs, employeurs/parents, la main-d'oeuvre connexe (par exemple celle rattachée aux centres d'information, aux programmes d'intervention précoce). De plus, y siègeraient ex-officio des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

La Table ronde pourrait aussi former des groupes de travail et de consultation afin de favoriser une participation élargie et mettre à profit l'expertise particulière des groupements de femmes, des professeurs, des groupes de défense ou des spécialistes du domaine des ressources humaines ou autres groupes appropriés.

Quels sont les enjeux en matière de développement des ressources humaines?

Voici un rappel d'enjeux spécifiques se rapportant au développement des ressources humaines qui sont présentés dans l'étude sectorielle:

- Les salaires, les avantages sociaux ainsi que les conditions de travail;
- La formation et l'expérience;
- Les roulements de personnel;
- Les possibilités de promotion;
- L'environnement de travail et la satisfaction au travail;
- Les profils de carrière et d'éducation;
- La reconnaissance des titres de compétence;
- Les permis et réglementations gouvernementaux;
- Les programmes et les options en ce qui a trait à la formation et au développement des ressources humaines;
- La promotion et la reconnaissance de la profession et la syndicalisation.

De quelle façon la Table ronde jouerait-elle son rôle?

Voici un exemple illustrant la problématique des salaires et conditions de travail des intervenantes.

- La Table ronde pourrait apporter un appui en ce qui a trait à la coordination des efforts fournis par les organismes de services de garde à l'enfance et autres organismes connexes afin de progresser sur cette question. Elle pourrait:
- Convoquer les organismes de service de garde à l'enfance, les organisations de femmes, ainsi que le milieu syndical, à

une réunion où seraient discutées les stratégies de promotion et de financement;

- Inventorier les besoins des organismes en ce qui a trait au support médiatique concret dans le cadre d'une campagne d'éducation populaire; fournir par la suite le soutien nécessaire et coordonner la campagne;
- Initier une recherche novatrice: par exemple, une étude des stratégies à privilégier pour faire valoir les revendications salariales et l'amélioration des conditions de travail.

Quelles seront les responsabilités des membres de la Table ronde?

Collectivement, les membres de la Table ronde rendront compte de leurs activités devant l'ensemble du secteur des services de garde à l'enfance. La Table ronde devra aussi répondre de l'évolution des projets aux organismes qui les auront financés.

Les représentantes de la Table ronde issues des quatre organismes majeurs seront redevables à leurs organisations selon les modalités propres à chacune. Les membres individuels auront la responsabilité d'informer la Table ronde des points de vue particuliers de la composante du secteur qu'ils représenteront tout en tenant compte des besoins et des points de vue des autres composantes du secteur.

Quel serait le mode de financement?

La Table ronde adopterait un mode de financement par projets pour lesquels elle ferait des demandes de subvention auprès de Développement des ressources humaines du Canada par le biais du programme Initiatives de partenariats sectoriels

et du programme Visions des services de garde à l'enfance. Lorsqu'un mode de financement complémentaire sera jugé nécessaire, on aura recours à différentes contributions, telles le travail non rémunéré ou des services offerts par des organismes.

Comment se fera la sélection?

Des critères de sélection seront établis pour choisir les membres de la Table ronde autres que les quatre représentantes d'organismes. Ils permettront d'assurer que la composition de la Table ronde reflète bien la diversité du secteur des services de garde à l'enfance et que les régions géographiques y soient bien représentées. Le comité de transition sollicitera ensuite les candidatures. À partir de critères de sélection encore à déterminer, le comité de sélection, formé des représentantes des quatre organismes nationaux et de deux membres du groupe de transition n'ayant pas l'intention de siéger à la Table ronde, recommandera huit personnes pour un premier terme. En vue d'assurer une continuité, il devra retenir au moins deux membres du comité de transition actuel. Le nom des personnes retenues sera dévoilé lors du symposium national prévu au printemps de l'an 2000.

Pourquoi organiser un symposium au printemps de l'an 2000?

Une centaine de personnes seront invitées à participer à un symposium de deux jours qui se déroulera au début du printemps 2000. Elles proviendront de différents organismes provinciaux et nationaux des services de garde à l'enfance, de groupes de pression, des milieux syndicaux et des groupes de recherche, des établissements d'enseignement post-secondaire, des gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que d'autres composantes du secteur. Les objectifs de ce symposium seront :

- de développer une compréhension commune des enjeux auxquels est confronté le secteur des services de garde à l'enfance en matière de développement des ressources humaines;

- d'identifier les priorités d'action de la Table ronde;
- d'officialiser la création de la Table ronde; et
- de dévoiler le nom des personnes qui siégeront à la Table ronde.

Y a-t-il d'autres activités prévues d'ici le symposium?

En juin 1999, le comité de transition a convoqué une première rencontre des quatre organismes nationaux qui constitueront, nous l'espérons, le «cœur» même de cette Table ronde : la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance, l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, le Congrès du travail du Canada et la Confédération des

syndicats nationaux. Les délégués de ces quatre organismes se rencontreront de nouveau avant le symposium afin d'étudier les rôles et les responsabilités qui leur seront dévolus et de définir la stratégie la plus adaptée pour soutenir le travail de la Table ronde.

De plus, des travaux sont en cours afin d'organiser un forum syndical sur les services de garde à l'enfance — une première au Canada. Ce forum permettra aux membres syndiqués œuvrant dans les services de garde à l'enfance de discuter les recommandations de l'étude *Le secteur de garde à l'enfance* et d'identifier les domaines et les actions qu'ils entendent privilégier.

Comment pourriez-vous vous impliquer?

Depuis la parution de l'étude *Le secteur de garde à l'enfance*, l'intérêt pour le rapport comme pour les publications connexes est extraordinaire. Des appels en provenance de tous les coins du Canada parviennent à notre ligne sans frais 1-800 pour demander du matériel et offrir un appui à l'étude comme telle, ainsi qu'aux recommandations qu'on y présente. Cette forte demande nous a obligées à procéder à plusieurs réimpressions. Plusieurs membres du Comité de transition en matière de ressources humaines du secteur des services de garde à l'enfance ont favorisé la discussion autour du rapport lors de rencontres et de conférences, suscitant ainsi des réactions très positives.

Si vous n'avez pas encore pris connaissance du rapport *Le secteur de garde à l'enfance : de la reconnaissance à la rémunération de sa main-d'oeuvre* ou des publications s'y rattachant, veuillez communiquer avec:

Le Comité d'organisation en matière de ressources humaines du secteur des services de garde à l'enfance

a/s 383 Parkdale Avenue

Ottawa, Ontario K1Y 4R4

Téléphone: (613) 729-5289 ou 1-800-858-1412

Télécopieur: (613) 729-3159

courriel: cccf@sympatico.ca

Il nous fera plaisir de recevoir vos questions et commentaires portant sur cette proposition de Table ronde. Pour échanger vos points de vue avec le comité d'organisation, veuillez utiliser le formulaire de réponse par télécopieur ci-dessous. Nous tenons à vous rappeler que la Table ronde en est encore à l'étape de développement et que nous travaillons à définir et peaufiner notre objectif et nos projets. Il se peut donc que nous n'ayons pas encore toutes les réponses que vous souhaitez recevoir. Sachez cependant que vos commentaires et vos questions nous seront utiles puisque nous sommes à organiser le symposium et à produire une liste de «questions et réponses importantes» à présenter lors de ce rassemblement.

Comment poser votre candidature?

En janvier 2000, une trousse d'information expliquant de façon détaillée le processus de mise en candidature à la Table ronde sera distribuée à un grand nombre d'organismes représentant les services de garde et leur main-d'oeuvre à travers le Canada. Les personnes désirant recevoir cette trousse d'information peuvent en faire la demande en communiquant au 1-800-858-1412.

FORMULAIRE DE RÉPONSE PAR TÉLÉCOPIEUR

POUR : Le comité d'organisation en matière de ressources humaines du secteur des services de garde à l'enfance

Télécopieur : (613) 729-3159

DE : _____

nom : _____

adresse : _____

organisme : _____

téléphone : _____

télécopieur : _____

courriel : _____

Voici mes commentaires et/ou mes questions au sujet de la proposition de création d'une Table ronde en matière de ressources humaines pour le secteur des services de garde à l'enfance :
